

MAIRIE DE CELLIEU

1 Place de Verdun

42320

Tél. : 04.77.73.00.91

Fax : 04.77.73.64.19

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE PORTANT ENQUETE PUBLIQUE POUR CLASSEMENT ET DECLASSEMENT DE VOIRIES COMMUNALES

Le Maire de la commune de CELLIEU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L.318.3 et R 318.3 du Code de l'Urbanisme ;

Vu les articles R 141.4 à R 141.10 du Code de la Voirie Routière ;

ARRETE :

Article 1 :

Du 18 janvier au 2 février 2013, une enquête publique relative au classement et déclassement de certaines voiries communales est organisée en Mairie.

Monsieur MAZET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Article 2 :

L'enquête porte sur :

- le déclassement d'une partie du « Chemin des Vallons » ;
- la rectification du tracé de la « Route de la Jusserandière » ;
- le classement dans le domaine public de la voie de desserte et des réseaux du lotissement « Le Domaine d'Aline »
- le classement dans le domaine public de la voie de desserte et des réseaux du lotissement « Les Sources » lieudit « Le Poizat » ;
- le classement dans le domaine public de la voie de desserte et des réseaux du lotissement de M. Chavanne situé « Route de Couttanges ».

Article 3 :

Pendant la durée de l'enquête toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200321-20121231-12_2012_006-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/12/2012

Article 4 :

Monsieur MAZET recevra le public en Mairie le :

Vendredi 18 Janvier 2013 de 8 H 30 à 12 H 00
et Samedi 2 février 2013 de 8 H 30 à 11 H 30.

Dans le délai d'un mois suivant la clôture de l'enquête, M. MAZET déposera son rapport et ses conclusions. Ces documents seront tenus à la disposition du public en mairie.

Article 5 :

L'ampliation du présent arrêté est adressée à Mme la Préfète de la Loire et notifiée à M. MAZET.

A Cellieu, le 29 Décembre 2012

Le Maire : Alain VERCHERAND

